

## **Peut-on vraiment comparer la dette de l'État à la dette d'une famille ?**

Timothée David, Podcast « Le journal de l'éco », France Culture, 6 novembre 2025.  
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-l-eco/peut-on-vraiment-comparer-la-dette-de-l-etat-a-la-dette-d-une-famille-6638739>

### **Exploitation pédagogique**

1. À l'aide d'une recherche, distinguez le déficit public et la dette publique.
2. Pourquoi la comparaison entre la dette de l'État et celle d'un ménage est-elle fréquemment mobilisée dans le débat public ?
3. En quoi la durée de vie d'un État et sa capacité à se financer le distinguent-elles d'un ménage ?
4. Pourquoi l'État dispose-t-il d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire qu'un ménage ?
5. Le patrimoine de l'État permet-il de compenser sa dette ?

### **Corrigé**

1. Le déficit public mesure le déséquilibre annuel qui peut exister entre les dépenses et les recettes publiques, tandis que la dette publique représente l'accumulation de ces déséquilibres dans le temps.
2. Cette comparaison a pour objectif de rendre la compréhension de la situation budgétaire de l'État accessible à un large public. Elle s'appuie sur une expérience vécue quotidiennement – celle de la gestion d'un budget dans un ménage – afin d'alerter notamment sur les dangers d'un endettement excessif. D'un point de vue politique, cette comparaison permet aussi de justifier des politiques de rigueur (baisse des dépenses, hausse des prélèvements obligatoires) en invoquant le « bon sens » économique.
3. Contrairement à un individu dont l'horizon de vie est limité, l'État a une existence qui est potentiellement infinie. Il peut donc théoriquement emprunter à long terme et refinancer sa dette en continu (c'est-à-dire emprunter pour honorer les échéances qu'il doit régler à ses créanciers). De plus, il ne peut pas vraiment « faire faillite » car il est souverain (il ne peut pas faire l'objet par exemple de procédures de saisie de la part de ses créanciers).
4. L'État a la possibilité d'ajuster ses revenus via la fiscalité : il peut notamment augmenter le niveau de prélèvements obligatoires pour augmenter ses recettes et donc réduire son déficit. Par ailleurs, l'État peut émettre en continu des obligations pour se financer (obligations qui sont souscrites sur les marchés financiers). Un ménage, en revanche, dépend généralement de revenus fixes (salaires, revenus du patrimoine) et ne peut pas émettre d'obligations pour se financer en continu. La gestion de la dette publique est donc structurellement différente de celle d'un budget domestique.

5. Le patrimoine de l'État peut compenser en partie la dette, mais il faut noter que la valorisation de ce patrimoine est complexe. En effet, certains actifs sont non marchands (infrastructures, ronds-points), d'autres peu liquides (c'est-à-dire qu'ils peuvent difficilement être vendus). En outre, la dette publique récente a tendance à financer davantage des dépenses courantes (de fonctionnement) plutôt que des investissements durables, ce qui fragilise l'argument d'une dette qui serait « adossée » à des actifs.